

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**EPTB GARDONS**

Numéro SIRET : **25300271100021**

**POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DU GARD**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : Budget Principal**

**ANNEE 2020**

<b>Code INSEE</b> 32000	<b>EPTB GARDONS</b> Budget Principal	<b>BP</b> 2020
----------------------------	---	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Informations financières - ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)</b>
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	98,63	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	99,70	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	12,78	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>EPTB GARDONS - 30 - Budget Principal</b>	<b>BP 2020</b>
---	----------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 388 740,91	3 376 654,65
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 2 012 086,26
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		5 388 740,91	5 388 740,91

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 024 570,68	1 948 882,79
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	4 492 046,16	3 843 273,75
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 724 460,30
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		6 516 616,84	6 516 616,84
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET (4)		11 905 357,75	11 905 357,75

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 799 112,12	0,00	2 700 371,93	2 700 371,93	2 700 371,93
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 160 450,00	0,00	1 283 800,00	1 283 800,00	1 283 800,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	36 500,00	0,00	46 500,00	46 500,00	46 500,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>3 996 062,12</b>	<b>0,00</b>	<b>4 030 671,93</b>	<b>4 030 671,93</b>	<b>4 030 671,93</b>
66	Charges financières	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	244 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>4 315 062,12</b>	<b>0,00</b>	<b>4 391 671,93</b>	<b>4 391 671,93</b>	<b>4 391 671,93</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	921 309,61		965 161,98	965 161,98	965 161,98
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	19 100,00		31 907,00	31 907,00	31 907,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>940 409,61</b>		<b>997 068,98</b>	<b>997 068,98</b>	<b>997 068,98</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 255 471,73</b>	<b>0,00</b>	<b>5 388 740,91</b>	<b>5 388 740,91</b>	<b>5 388 740,91</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 388 740,91</b>
--	---------------------

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	3 799 810,00	0,00	3 366 654,65	3 366 654,65	3 366 654,65
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 799 810,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 376 654,65</b>	<b>3 376 654,65</b>	<b>3 376 654,65</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 799 810,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 376 654,65</b>	<b>3 376 654,65</b>	<b>3 376 654,65</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 799 810,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 376 654,65</b>	<b>3 376 654,65</b>	<b>3 376 654,65</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>2 012 086,26</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 388 740,91</b>
--	---------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>997 068,98</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	255 995,00	62 696,10	210 903,90	210 903,90	273 600,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 281 320,00	0,00	619 915,84	619 915,84	619 915,84
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 154 171,00	4 429 350,06	901 485,94	901 485,94	5 330 836,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>5 691 486,00</b>	<b>4 492 046,16</b>	<b>1 732 305,68</b>	<b>1 732 305,68</b>	<b>6 224 351,84</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	131 610,00	0,00	137 000,00	137 000,00	137 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par.		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	29 953,78		120 000,00	120 000,00	120 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>162 563,78</b>	<b>0,00</b>	<b>258 000,00</b>	<b>258 000,00</b>	<b>258 000,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>34 265,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 265,00</b>	<b>34 265,00</b>	<b>34 265,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>5 888 314,78</b>	<b>4 492 046,16</b>	<b>2 024 570,68</b>	<b>2 024 570,68</b>	<b>6 516 616,84</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 888 314,78</b>	<b>4 492 046,16</b>	<b>2 024 570,68</b>	<b>2 024 570,68</b>	<b>6 516 616,84</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 516 616,84</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 352 175,11	3 143 273,75	691 453,81	691 453,81	3 834 727,56
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 491 798,00	700 000,00	100 000,00	100 000,00	800 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>4 843 973,11</b>	<b>3 843 273,75</b>	<b>791 453,81</b>	<b>791 453,81</b>	<b>4 634 727,56</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	45 000,00	0,00	142 864,00	142 864,00	142 864,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	29 536,52	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par.		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	954,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>75 490,52</b>	<b>0,00</b>	<b>143 864,00</b>	<b>143 864,00</b>	<b>143 864,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>27 849,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 496,00</b>	<b>16 496,00</b>	<b>16 496,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>4 947 312,63</b>	<b>3 843 273,75</b>	<b>951 813,81</b>	<b>951 813,81</b>	<b>4 795 087,56</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	921 309,61		965 161,98	965 161,98	965 161,98
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	19 100,00		31 907,00	31 907,00	31 907,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>940 409,61</b>		<b>997 068,98</b>	<b>997 068,98</b>	<b>997 068,98</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 887 722,24</b>	<b>3 843 273,75</b>	<b>1 948 882,79</b>	<b>1 948 882,79</b>	<b>5 792 156,54</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>724 460,30</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 516 616,84</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>997 068,98</b>
--	-------------------

<b>EPTB GARDONS - 30 - Budget Principal</b>	<b>BP 2020</b>
---	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 700 371,93		2 700 371,93
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 283 800,00		1 283 800,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	46 500,00		46 500,00
66	Charges financières	60 000,00	0,00	60 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	31 907,00	31 907,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	300 000,00		300 000,00
023	Virement à la section d'investissement		965 161,98	965 161,98
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>4 391 671,93</b>	<b>997 068,98</b>	<b>5 388 740,91</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 388 740,91

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 000,00	0,00	1 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	137 000,00	0,00	137 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	273 600,00	0,00	273 600,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	619 915,84	0,00	619 915,84
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 330 836,00	0,00	5 330 836,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	34 265,00	0,00	34 265,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	120 000,00		120 000,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>6 516 616,84</b>	<b>0,00</b>	<b>6 516 616,84</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

6 516 616,84

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	3 366 654,65		3 366 654,65
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>3 376 654,65</b>	<b>0,00</b>	<b>3 376 654,65</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 2 012 086,26

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 388 740,91

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	142 864,00	0,00	142 864,00
13	Subventions d'investissement	3 834 727,56	0,00	3 834 727,56
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	800 000,00	0,00	800 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		31 907,00	31 907,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	16 496,00	0,00	16 496,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		965 161,98	965 161,98
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00		1 000,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>4 795 087,56</b>	<b>997 068,98</b>	<b>5 792 156,54</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 724 460,30

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 6 516 616,84

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>2 799 112,12</b>	<b>2 700 371,93</b>	<b>2 700 371,93</b>
60222	Produits d'entretien		0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	500,00	500,00	500,00
60612	Énergie - Électricité	5 500,00	5 500,00	5 500,00
60622	Carburants	12 000,00	12 000,00	12 000,00
60631	Fournitures d'entretien	600,00	700,00	700,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60636	Vêtements de travail	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6068	Autres matières et fournitures	50,00	50,00	50,00
6111	Contrats sur suivi des Digue	42 240,00	47 640,00	47 640,00
6132	Locations immobilières	9 100,00	7 000,00	7 000,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	4 000,00	4 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	24 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien et réparations réseaux		30 000,00	30 000,00
61524	Bois et forêts	1 368 152,12	1 229 661,93	1 229 661,93
61551	Matériel roulant	8 000,00	9 000,00	9 000,00
61558	Autres biens mobiliers	200,00	200,00	200,00
6156	Maintenance	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6161	Assurance multirisques	30 000,00	27 000,00	27 000,00
617	Etudes et recherches	1 034 120,00	1 046 300,00	1 046 300,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	500,00	500,00	500,00
6188	Autres frais divers	11 700,00	4 680,00	4 680,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	750,00	750,00	750,00
6226	Honoraires	28 000,00	30 000,00	30 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	12 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	31 000,00	5 500,00	5 500,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	500,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	2 300,00	3 000,00	3 000,00
6237	Publications	5 700,00	6 000,00	6 000,00
6238	Divers	26 600,00	77 640,00	77 640,00
6251	Voyages et déplacements	12 000,00	14 000,00	14 000,00
6256	Missions	600,00	300,00	300,00
6257	Réceptions	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 250,00	5 250,00
6262	Frais de télécommunications	13 000,00	19 200,00	19 200,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6288	Autres services extérieurs	6 000,00	4 500,00	4 500,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 160 450,00</b>	<b>1 283 800,00</b>	<b>1 283 800,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	213 250,00	209 800,00	209 800,00
6331	Versement de transport	9 500,00	9 800,00	9 800,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	600,00	535,00	535,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	8 800,00	9 100,00	9 100,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	1 600,00	1 635,00	1 635,00
64111	Rémunération principale	359 700,00	448 698,00	448 698,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	14 000,00	15 836,00	15 836,00
64118	Autres indemnités	103 000,00	130 660,00	130 660,00
64131	Rémunérations	160 000,00	119 000,00	119 000,00
64138	Autres indemnités	20 000,00	8 600,00	8 600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	102 500,00	107 946,00	107 946,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraite	117 000,00	155 690,00	155 690,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	7 000,00	5 200,00	5 200,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	32 000,00	37 000,00	37 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		0,00	0,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	3 500,00	3 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 500,00	16 300,00	16 300,00
6488	Autres charges	2 500,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>36 500,00</b>	<b>46 500,00</b>	<b>46 500,00</b>
6531	Indemnités	25 000,00	29 500,00	29 500,00
6532	Frais de mission	9 500,00	9 500,00	9 500,00
6533	Cotisations de retraite	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	1 000,00	4 000,00	4 000,00
6536	Frais de représentation du maire		1 500,00	1 500,00
65738	Autres organismes publics		0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>3 996 062,12</b>	<b>4 030 671,93</b>	<b>4 030 671,93</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>60 000,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>60 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	27 000,00	38 000,00	38 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-400,00	2 000,00	2 000,00
6618	Intérêts des autres dettes		20 000,00	20 000,00
6688	Autres	33 400,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>15 000,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	14 000,00	0,00	0,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>244 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>4 315 062,12</b>	<b>4 391 671,93</b>	<b>4 391 671,93</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>921 309,61</b>	<b>965 161,98</b>	<b>965 161,98</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)</b>	<b>19 100,00</b>	<b>31 907,00</b>	<b>31 907,00</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	19 100,00	31 907,00	31 907,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>940 409,61</b>	<b>997 068,98</b>	<b>997 068,98</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>940 409,61</b>	<b>997 068,98</b>	<b>997 068,98</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>5 255 471,73</b>	<b>5 388 740,91</b>	<b>5 388 740,91</b>

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 388 740,91

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	2 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	2 000,00

<b>EPTB GARDONS - 30 - Budget Principal</b>		<b>BP</b>	<b>2020</b>
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>	
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>		<b>A1</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	<b>Atténuations de charges</b>		10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		10 000,00	10 000,00
70	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>		0,00	0,00
73	<b>Impôts et taxes</b>		0,00	0,00
74	<b>Dotations, subventions et participations</b>	3 799 810,00	3 366 654,65	3 366 654,65
74711	Emplois jeunes	94 640,00	292 880,00	292 880,00
7472	Régions	49 240,00	86 080,00	86 080,00
7473	Départements	131 500,00	40 000,00	40 000,00
74758	Autres groupements	2 415 751,00	1 815 890,95	1 815 890,95
7477	Budget communautaire et fonds structurels	34 320,00	24 480,00	24 480,00
7478	Autres organismes	1 074 359,00	1 098 323,70	1 098 323,70
7488	Autres attributions et participations		9 000,00	9 000,00
75	<b>Autres produits de gestion courante</b>		0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		3 799 810,00	3 376 654,65	3 376 654,65
76	<b>Produits financiers (b)</b>		0,00	0,00
77	<b>Produits exceptionnels (c)</b>		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		3 799 810,00	3 376 654,65	3 376 654,65
042	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>		0,00	0,00
043	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction</b>		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		3 799 810,00	3 376 654,65	3 376 654,65

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

2 012 086,26

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 388 740,91

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	<b>Stocks</b>		0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	255 995,00	210 903,90	210 903,90
2031	Frais d'études	159 995,00	174 903,90	174 903,90
203111	Animation Vulnérabilité	96 000,00	36 000,00	36 000,00
204	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>		0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	1 281 320,00	619 915,84	619 915,84
2111	Terrains nus	842 340,00	382 720,00	382 720,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	6 000,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con		46 800,00	46 800,00
2138	Autres constructions	230 000,00	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	82 500,00	12 000,00	12 000,00
2182	Matériel de transport	40 800,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 000,00	12 000,00	12 000,00
2184	Mobilier	24 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	49 680,00	166 395,84	166 395,84
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>		0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	4 154 171,00	901 485,94	901 485,94
2312	Agencements et aménagements de terrains	756 000,00	116 080,13	116 080,13
2313	Constructions	224 400,00	281 222,64	281 222,64
2314	Constructions sur sol d'autrui	61 440,00	58 180,94	58 180,94
231458	Tx traversée MONTFRIN	1 800,00	1 200,00	1 200,00
23148	Tx de prolongation de la Digue d'Anduze	18 000,00	0,00	0,00
23149	Tx de gestion du Briançon	3 091 531,00	443 802,23	443 802,23
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>5 691 486,00</b>	<b>1 732 305,68</b>	<b>1 732 305,68</b>
13	<b>Subventions d'investissement</b>	1 000,00	1 000,00	1 000,00
1326	Autres établissements publics locaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	131 610,00	137 000,00	137 000,00
1641	Emprunts en euros	131 610,00	137 000,00	137 000,00
020	<b>Dépenses imprévues ( investissement )</b>	29 953,78	120 000,00	120 000,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	29 953,78	120 000,00	120 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>162 563,78</b>	<b>258 000,00</b>	<b>258 000,00</b>
458105	Opé. pour compte de tiers n° 05 (6)	34 265,00	34 265,00	34 265,00
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>34 265,00</b>	<b>34 265,00</b>	<b>34 265,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>		<b>5 888 314,78</b>	<b>2 024 570,68</b>	<b>2 024 570,68</b>
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</i>		0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>		0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>5 888 314,78</b>	<b>2 024 570,68</b>	<b>2 024 570,68</b>

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

4 492 046,16

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

6 516 616,84

EPTB GARDONS - 30 - Budget Principal		BP	2020
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	<b>Stocks</b>		0,00	0,00
13	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	1 352 175,11	691 453,81	691 453,81
1317	Budget communautaire et fonds structurels	129 733,00	0,00	0,00
13211	Subventions d'ETAT	103 786,50	55 305,00	55 305,00
13212	AGENCE DE L'EAU	706 309,67	582 035,37	582 035,37
1322	Régions	55 485,75	8 991,31	8 991,31
1323	Départements		45 122,13	45 122,13
1326	Autres établissements publics locaux	356 860,19	0,00	0,00
1328	Autres		0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	3 491 798,00	100 000,00	100 000,00
1641	Emprunts en euros	3 491 798,00	100 000,00	100 000,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>		0,00	0,00
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>		0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>		0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>		0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>4 843 973,11</b>	<b>791 453,81</b>	<b>791 453,81</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>74 536,52</b>	<b>142 864,00</b>	<b>142 864,00</b>
10222	F.C.T.V.A.	45 000,00	142 864,00	142 864,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	29 536,52	0,00	0,00
024	<b>Produits de cessions</b>	<b>954,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>75 490,52</b>	<b>143 864,00</b>	<b>143 864,00</b>
458204	Opé. pour compte de tiers n° 04 (5)	16 496,00	16 496,00	16 496,00
458206	Opé. pour compte de tiers n° 06 (5)	11 353,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>27 849,00</b>	<b>16 496,00</b>	<b>16 496,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>4 947 312,63</b>	<b>951 813,81</b>	<b>951 813,81</b>
021	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>921 309,61</b>	<b>965 161,98</b>	<b>965 161,98</b>
040	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)</b>	<b>19 100,00</b>	<b>31 907,00</b>	<b>31 907,00</b>
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons		162,69	162,69
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	4 221,00	11 531,19	11 531,19
28182	Matériel de transport	1 683,00	7 393,00	7 393,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 569,68	7 713,02	7 713,02
28184	Mobilier	786,32	762,87	762,87
28188	Autres immobilisations corporelles	4 840,00	4 344,23	4 344,23
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>940 409,61</b>	<b>997 068,98</b>	<b>997 068,98</b>
041	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>940 409,61</b>	<b>997 068,98</b>	<b>997 068,98</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>5 887 722,24</b>	<b>1 948 882,79</b>	<b>1 948 882,79</b>

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

3 843 273,75

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

724 460,30

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

6 516 616,84

EPTB GARDONS - 30 - Budget Principal	BP 2020
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 008AND  
LIBELLE : TX DE PROLONGEMENT DE LA DIGUE D'ANDUZE PHASE CONCEPTION  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a      0,00		b	b      0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
23148	Tx de prolongation de la Digue d'Anduze		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c      117 965,66	d      0,00
13 Subventions d'investissement	117 965,66	0,00
13211 Subventions d'ETAT	58 982,83	0,00
1322 Régions	58 982,83	0,00
1326 Autres établissements publics locaux	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>117 965,66</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 030ALABRI2  
LIBELLE : ALABRI GARDON ALES ET COMPS, D'ARAMON ET D'ANDUZE ET VALLABREGUE  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 12 000,00		b	b 36 000,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>		12 000,00			36 000,00
203111	Animation Vulnérabilité		12 000,00			36 000,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>		0,00			0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		0,00			0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>		0,00			0,00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 25 633,34	d 0,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>
1312	Régions	0,00
13211	Subventions d'ETAT	20 506,67
1322	Régions	5 126,67
1326	Autres établissements publics locaux	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>
203111	Animation Vulnérabilité	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-22 366,66</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 055THEZTX  
LIBELLE : RESTAURATION PHYSIQUE DU BRIANCON A THEZIERS - PH REALISATION  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 2 905 397,77		b	b 443 802,23
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2111	Terrains nus		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		2 905 397,77			443 802,23
23149	Tx de gestion du Briançon		2 905 397,77			443 802,23
238	Avances et acomptes versés sur commar		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 1 835 996,25	d 0,00
13 Subventions d'investissement	1 835 996,25	0,00
13212 AGENCE DE L'EAU	926 996,25	0,00
1323 Départements	180 000,00	0,00
1326 Autres établissements publics locaux	0,00	0,00
1328 Autres	729 000,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
238 Avances et acomptes versés sur commar	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-1 513 203,75</b>
---	----------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 074MONTX  
LIBELLE : AMNGT DU GARDON TRAV MONTFRIN - PH TRAVAUX  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a      600,00		b	b      1 200,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2111	Terrains nus		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		600,00			1 200,00
231458	Tx traversée MONTFRIN		600,00			1 200,00
238	Avances et acomptes versés sur comman		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c      5 926,40	d      0,00
13 Subventions d'investissement	5 926,40	0,00
13211 Subventions d'ETAT	3 200,00	0,00
1322 Régions	2 726,40	0,00
1326 Autres établissements publics locaux	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
238 Avances et acomptes versés sur comman	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>4 126,40</b>
---	-----------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 075COLLIAS  
LIBELLE : OP MISE EN TRANSPARENCE PISCICOLE ET SEDIMENTAIRE SEUIL COLLIAS  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a      0,00		b	b      0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c      25 204,67	d      0,00
13 Subventions d'investissement	25 204,67	0,00
13212 AGENCE DE L'EAU	25 204,67	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>25 204,67</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 076RPAND  
LIBELLE : ETUDE PRELIMINAIRE HYDROMORPHO RP GARDON ANDUZE  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
2033	Frais d'insertion		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 33 552,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
13212	AGENCE DE L'EAU	33 552,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>33 552,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 081PPREMC  
LIBELLE : AMNGT PASSE A POISSONS SEUIL DE REMOULINS - PH CONCEPTION  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a      0,00		b	b      0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2033	Frais d'insertion		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c      25 938,00	d      0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
13212	AGENCE DE L'EAU	25 938,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>25 938,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 085RPALL  
LIBELLE : SCHEMA D'AMENAGEMENT RP ALLARENQUE  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 21 030,00		b	b 26 970,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>		21 030,00			26 970,00
2031	Frais d'études		21 030,00			26 970,00
2033	Frais d'insertion		0,00			0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>		0,00			0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		0,00			0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>		0,00			0,00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	0,00
13212	AGENCE DE L'EAU	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-48 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 087PALZH  
LIBELLE : ZH DES PALUNS A ARAMON ANIMATION ET FONCIER  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 298 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2033	Frais d'insertion		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			298 000,00
2111	Terrains nus		0,00			298 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2312	Agencements et aménagements de terrain		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
13212 AGENCE DE L'EAU	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-298 000,00</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 088JACZH  
LIBELLE : ZH LA JACOTTE/PG PALUNS A ARAMON RESTAU FONCTIONNELLE ET RECONQU  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a <b>0,00</b>		b	b <b>42 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2033	Frais d'insertion		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			42 000,00
2111	Terrains nus		0,00			42 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2312	Agencements et aménagements de terrain		0,00			0,00
238	Avances et acomptes versés sur commande		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c <b>58 449,68</b>	d <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	<b>58 449,68</b>
13212	AGENCE DE L'EAU	0,00
1322	Régions	0,00
1323	Départements	0,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	<b>0,00</b>
23	Immobilisations en cours	<b>0,00</b>
238	Avances et acomptes versés sur commande	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>16 449,68</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 090PGDGAA  
LIBELLE : PGDGAA ACQUISITIONS FORETS ALLUVIALES SUITE PGD  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2111	Terrains nus		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 12 040,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	12 040,00	0,00
13212 AGENCE DE L'EAU	12 040,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>12 040,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102ETGRAB  
LIBELLE : ETUDE GRABIEU (transfert ALES AGGLO)  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 29 666,10		b	b 15 933,90
20	Immobilisations incorporelles		29 666,10			15 933,90
2031	Frais d'études		29 666,10			15 933,90
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 55 751,73	d 0,00
13 Subventions d'investissement	55 751,73	0,00
13211 Subventions d'ETAT	37 169,68	0,00
1322 Régions	18 582,05	0,00
1326 Autres établissements publics locaux	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>10 151,73</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 106PIEZO  
LIBELLE : MAINTIEN RESEAU SUIVI PIEZOMETRIQUE DES KARSTS  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a      0,00		b	b      70 395,84
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
2031	Frais d'études		0,00			0,00
2033	Frais d'insertion		0,00			0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>0,00</b>			<b>70 395,84</b>
2111	Terrains nus		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage te		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			70 395,84
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c      5 868,67	d      0,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>
13212	AGENCE DE L'EAU	2 934,33
1322	Régions	1 467,17
1323	Départements	1 467,17
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>
2158	Autres installations, matériel et outillage te	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-64 527,17</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 110PPRET  
LIBELLE : AMNGT DE LA PASSE A POISSON DU SEUIL DE REMOULINS PH TRAVAUX  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 1 485 592,42		b	b 46 807,58
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		1 485 592,42			46 807,58
2313	Constructions		1 425 177,36			46 807,58
2314	Constructions sur sol d'autrui		60 415,06			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 940 947,35	d 0,00
13 Subventions d'investissement	940 947,35	0,00
13212 AGENCE DE L'EAU	940 947,35	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-591 452,65</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 119ALABAA  
LIBELLE : ALABRI ALES AGGLO TRANSFERT GEMAPI  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
203111	Animation Vulnérabilité		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 125PBALC  
LIBELLE : Réalisation d'une protection de berge dans la traversée d'Alès –  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 66 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			66 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrain		0,00			66 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-66 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

EPTB GARDONS - 30 - Budget Principal	BP 2020
--------------------------------------	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 130ETCB  
LIBELLE : ETUDE DE REHABILITATION DE LA PARTIE AMONT DU CANAL DE BEAUCAIRE  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 96 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			96 000,00
2031	Frais d'études		0,00			96 000,00
2033	Frais d'insertion		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-96 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 131SAUZET  
LIBELLE : REHABILITATION SEUIL DE SAUZET SUITE CONTENTIEUX  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 174 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2111	Terrains nus		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			174 000,00
2313	Constructions		0,00			174 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-174 000,00</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° FONCIER  
LIBELLE : ACQUISITIONS DE FONCIER SANS OPERATIONS EN COURS  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2111	Terrains nus		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° MAT INF  
LIBELLE : ACQUISITION INFORMATIQUES ET AUTRES MATERIELS BUREAU  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2051	Concessions et droits similaires		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage technique		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° MATOSEV  
LIBELLE : MATERIELS EV  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménage		0,00			0,00
2145	Construct° sur sol d'autrui - Installat° générale		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage technique		0,00			0,00
2182	Matériel de transport		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
13212	AGENCE DE L'EAU	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

EPTB GARDONS - 30 - Budget Principal	BP 2020
--------------------------------------	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° MOBILIER  
LIBELLE : ACHAT DE MOBILIER POUR LOCAUX SIEGE  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>EPTB GARDONS - 30 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A2.1</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519      Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					2 227 456,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 227 456,00									
02N0PN017PR	SAS CREDIT AGRICOLE DU LANGUDOC ROUSSILLON	06/11/2012		25/01/2013	350 000,00	F		4.35	4.43654		M	X	N	A-1
8122069/8227287	SAS CAISSE D EPARGNE	28/09/2012		25/12/2013	180 000,00	F		5.13	5.14832		A	X	N	A-1
03037412	SA BANQUE CHAIX	06/05/2013		20/05/2014	120 000,00	F		3.95	4.06876		A	X	N	A-1
00000386813	SAS CREDIT AGRICOLE DU LANGUDOC ROUSSILLON	27/04/2015		22/01/2016	300 000,00	F		2.09	2.12858		T	X	N	A-1
00002972727	SAS CREDIT AGRICOLE DU LANGUDOC ROUSSILLON	18/03/2019		01/06/2020	230 000,00	F		1.82	1.8158		A	X	N	A-1
MON528223EUR/0	BANQUE POSTALE	02/09/2019		01/10/2020	285 658,00	F		0.81	0.82321		A	X	N	A-1
MON528230EUR/0	BANQUE POSTALE	27/09/2019		01/11/2020	761 798,00	F		0.81	0.81024		A	X	N	A-1
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>					276 900,00									
16876 Autres établissements publics locaux (total)					276 900,00									
CONV 20190468/	AGENCE EAU RHONE MEDITERRANEE ET CORSE	03/09/2019		16/12/2021	276 900,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
<b>Total général</b>					2 504 356,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		1 937 667,57					136 325,37	37 730,92	0,00	6 575,61
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 937 667,57					136 325,37	37 730,92	0,00	6 575,61
02N0PN017PR	N	0,00		215 015,54	7,92	F		4.43654	22 973,77	8 898,71	0,00	139,23
8122069/8227287	N	0,00		136 109,82	12,92	F		5.14832	7 620,87	6 982,43	0,00	109,86
03037412	N	0,00		80 151,24	8,33	F		4.06876	7 589,26	3 165,97	0,00	1 679,91
00000386813	N	0,00		228 934,97	10,75	F		2.12858	18 711,59	4 638,73	0,00	842,12
00002972727	N	0,00		230 000,00	14,42	F		1.8158	13 473,71	4 872,23	0,00	2 298,79
MON528223EUR/0	N	0,00		285 658,00	14,75	F		0.82321	17 987,30	2 625,20	0,00	542,03
MON528230EUR/0	N	0,00		761 798,00	14,83	F		0.81024	47 968,87	6 547,65	0,00	963,67
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>		0,00		276 900,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16876 Autres établissements publics locaux (total)		0,00		276 900,00					0,00	0,00	0,00	0,00
CONV 20190468/	N	0,00		276 900,00	10,92	F		0.0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		0,00		2 214 567,57					136 325,37	37 730,92	0,00	6 575,61

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominale couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	2 214 567,57					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
<b>Total</b>														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

<b>CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL</b>			<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00€			17/03/2004
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	10	17/03/2004
Linéaire	AUTRES	10	17/03/2004
Linéaire	INSTALLATIONS	10	17/03/2004
Linéaire	MATERIEL DE TRANSPORT	10	17/03/2004
Linéaire	MOBILIER	10	17/03/2004

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		257 000,00	257 000,00
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		137 000,00	137 000,00
1641	Emprunts en euros	137 000,00	137 000,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		120 000,00	120 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	120 000,00	120 000,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	120 000,00	120 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	257 000,00	4 492 046,16	D001 0,00	4 749 046,16

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 140 932,98</b>	<b>III 1 140 932,98</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>142 864,00</b>	<b>142 864,00</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	142 864,00	142 864,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		<b>998 068,98</b>	<b>998 068,98</b>
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	162,69	162,69
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	11 531,19	11 531,19
28182	Matériel de transport	7 393,00	7 393,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 713,02	7 713,02
28184	Mobilier	762,87	762,87
28188	Autres immobilisations corporelles	4 344,23	4 344,23
024	Produits de cessions	1 000,00	1 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	965 161,98	965 161,98

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>1 140 932,98</b>	<b>3 843 273,75</b>	<b>724 460,30</b>	<b>0,00</b>	<b>5 708 667,03</b>

		Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>4 749 046,16</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>5 708 667,03</b>
<b>Solde</b>	V = IV - II (6)	<b>+ 959 620,87</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>EPTB GARDONS - 30 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)</b>	<b>A9</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

<b>N° opération : 45804</b>		<b>Intitulé de l'opération : TRX du Briançon traversée DOMAZAN</b>		<b>Date de la délibération : 13/12/2011</b>	
	<b>Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)</b>	<b>RAR 2019 (3)</b>	<b>Nouveaux crédits votés</b>	<b>Total (4)</b>	
<b>DEPENSES (a)</b>	31 000,40	0,00	0,00	0,00	
	30 222,80	0,00	0,00	0,00	
458104 Dépenses nouvelles (5)	777,60	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>	31 000,40	0,00	0,00	0,00	
<b>RECETTES (b)</b>	0,00	0,00	16 496,00	16 496,00	
458204 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	16 496,00	16 496,00	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes nettes (b-d)</b>	0,00	0,00	16 496,00	16 496,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

<b>EPTB GARDONS - 30 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)</b>	<b>A9</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 45805	Intitulé de l'opération : ST QUENTIN LA POT TX RIEU TRAV			Date de la délibération : 21/06/2012
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES (a)</b>	6 269,13	0,00	34 265,00	34 265,00
	6 269,13	0,00	0,00	0,00
458105 Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	34 265,00	34 265,00
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>	6 269,13	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (b)</b>	40 486,82	0,00	0,00	0,00
458205 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	40 486,82	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b-d)</b>	40 486,82	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

<b>EPTB GARDONS - 30 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)</b>	<b>A9</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

<b>N° opération : 45806</b>		<b>Intitulé de l'opération : ST QUENTIN LA POT part cne</b>		<b>Date de la délibération : 21/06/2012</b>	
	<b>Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)</b>	<b>RAR 2019 (3)</b>	<b>Nouveaux crédits votés</b>	<b>Total (4)</b>	
<b>DEPENSES (a)</b>	11 691,39	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c)(6)	11 691,39 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>	11 691,39	0,00	0,00	0,00	
<b>RECETTES (b)</b>	11 352,03	0,00	0,00	0,00	
458206 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	11 352,03	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes nettes (b-d)</b>	11 352,03	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN  
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2020)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2020) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020 (2)	Restes à financer de l'exercice 2021	Restes à financer (exercices au-delà de 2021)
CF DELIB 2020/23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

<b>EPTB GARDONS - 30 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020</b>	<b>C1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>7</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
attaché Principal	A	1	0	1	1	0	1
Attaché Territorial	A	1	0	1	0	0	0
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	1	0	1	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CLASSE	C	1	0	1	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE	C	1	0	1	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF ppal 2EME CLASSE	C	2	0	2	2	0	2
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>22</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>15</b>
Ingénieur	A	4	0	4	3	0	3
Ingénieur Hors Classe	A	1	0	1	0	0	0
Ingénieur principal	A	3	0	3	3	0	3
TECHNICIEN PPAL 2EME CLASSE	B	1	0	1	0	0	0
Technicien ppal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
TECHNICIEN TERRITORIAL	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT TECH DE 2EME CL	C	7	0	7	1	0	1
adjoint technique	C	0	0	0	0	2	2
Adjoint technique Principal de 2ème classe	C	4	0	4	4	0	4
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		<b>29</b>	<b>0</b>	<b>29</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>18</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>EPTB GARDONS - 30 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020</b>	<b>C1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agent occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>44 000,00</b>		
adjoint technique	C	TECH		44 000,00	3-2	CDD
<b>Agent occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>56 000,00</b>		
technicien ppal 1ère cl	B	TECH		36 000,00	3/1°	CDD
adjoint administratif	C	ADM		20 000,00	3/ 1°	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>100 000,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV – AUTRES ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>		
A1 - Présentation croisée par fonction		X
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement		X
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement		X
p.40 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.41 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.43 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.44 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.45 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.47 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
p.48 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.49 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
A8 - Etat des charges transférées		X
p.50 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
<b>B - Engagements hors bilan</b>		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
p.53 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
p.54 C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>		
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

## ANNEXE AU BP 2020

LIBELLE OPERATION	code operation	imp budgétaire	DELIBERATION	fin de l'AP initialement prévue en	L'AUTORISATION DE PROGRAMME (Délibération initiale )	cumul CP UTILISE jusqu'au 31/12/2019	CP prévu	CP prévu
							2020	2021
Opération de prolongement digue anduze	008AND	23148	n° 16 du 12/10/2011	2015	598 000,00	364 210,00	- €	233 790,00
Animation vulnérabilité du bâti -ALABRI 2 - gardon d'Alès et cnes COMPS ARAMON et ANDUZE + VALLABREGUES	030ALABRI2	203111	n°33/2014	2017	370 000,00	212 390,00	12 000,00 €	145 610,00
RESTAURATION PHYSIQUE DU BRANCON A THEZIERS - REALISATION	055THEZTX	23149	n° 2015/57	2019	4 386 000,00	1 001 200,40	3 349 200,00 €	35 599,60
OPERATION DE MISE EN TRANSPARENCE PISCICOLE ET SEDIMENTAIRE DU SEUIL DE COLLIAS - PH CONCEPTION	075COLLIAS	2314	n° 2016/54 + 2017/50	2019	87 600,00	50 507,71		37 092,29
RESTAURATION PHYSIQUE DU GARDON D'ANDUZE - ETUDE PRELIMINAIRE HYDROMORPHOLOGIQUE ET PROPOSITION D'AMENAGEMENTS	076RPAND	2031	n° 2016/53	2016	72 000,00	50 328,00	- €	21 672,00
OPERATION D'AMENAGEMENT DE LA PASSE A POISSONS DU SEUIL DE REMOULINS	081PPREMC	2314	n° 2017/29	2018	78 000,00	62 307,00	- €	15 693,00
SCHEMA D'AMENAGEMENT RP ALLARENQUE	085RPALL	2031	n° 2017/50	2018	78 000,00	216,00	48 000,00 €	29 784,00
ZH des Paluns à Aramon Animation et acquisitions foncières dans le cadre du Plan de Gestion	087PALZH	2312	n° 2017/48	2019	468 400,00	58 284,23	298 000,00 €	112 115,77
ZH JACOTTE restauration fonctionnelle et reconquête de zones humides dans le cadre du plan de gestion de Paluns – commune d'Aramon	088JACZH	2312	n° 2017/49	2019	241 560,00	160 424,00	42 000,00 €	39 136,00
Acquisitions de forêts alluviales et de zones humides dans la poursuite du Plan de Gestion Durable du Gardon d'Alès Aval	090PGDGAA	2111	n° 2017/52	2019	69 320,00	57 352,00	- €	11 968,00
ETUDE DU GRABIEU (transfert ALES AGGLO / GEMAPI)	102ETGRA	2031	TRANSFERT ALES AGGLO	2019	180 000,00	71 948,00	45 600,00 €	62 452,00
SUIVI DU KARST HURGONIEN (INSTALLATION EQUIPEMENTS)	106PIEZO	2188	n° 2018/71	2019	79 200,00	8 803,00	70 397,00 €	0,00
PASSE A POISSONS DE REMOULINS - Phase TRAVAUX	110PPRETX	2313 / 2111	n° 2018/67	2021	1 560 000,00	14 123,00	1 532 400,00 €	13 477,00

## Etat des recettes certaines restant à émettre

Budget Principal - 2019

Date DA	Compte		Reste à réaliser
<b>Engagement : 2019002020 - REGUL RECETTE</b>		<b>Tiers : AGENCE EAU RHONE MEDITERRAN</b>	<b>2004143.65 €</b>
	13212		12040.00 €
	13212		940947.35 €
	13212		25204.67 €
	13212		33552.00 €
	13212		36531.05 €
	13212		2934.33 €
	13212		25938.00 €
	13212		926996.25 €
<b>Engagement : 2019002021 - regul recettes</b>		<b>Tiers : REGION OCCITANIE</b>	<b>94191.33 €</b>
	1322		5126.67 €
	1322		2726.40 €
	1322		7306.21 €
	1322		18582.05 €
	1322		58982.83 €
	1322		1467.17 €
<b>Engagement : 2019002022 - regul recette</b>		<b>Tiers : DDTM ETAT</b>	<b>119859.18 €</b>
	13211		58982.83 €
	13211		20506.67 €
	13211		37169.68 €
	13211		3200.00 €
<b>Engagement : 2019002023 - regul recettes</b>		<b>Tiers : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GAF</b>	<b>196079.59 €</b>
	1323		14612.42 €
	1323		1467.17 €
	1323		180000.00 €
<b>Engagement : 2019002024 - regul recettes</b>		<b>Tiers : FEDER</b>	<b>729000.00 €</b>
	1328		729000.00 €
<b>Engagement : 2019002025 - REGUL ENGAGEMENT RECETTES</b>		<b>Tiers : BANQUE POSTALE</b>	<b>700000.00 €</b>
	1641		700000.00 €

## Etat des recettes certaines restant à émettre

Budget Principal - 2019

Date DA	Compte	Reste à réaliser
---------	--------	------------------

Le présent état est arrêté à la somme de :	3843273.75 €
--	--------------

## Etat des dépenses engagées non mandatées

Budget Principal - 2 019

N° engagement	Date SF	Désignation	Tiers	Opération pour vote	Reste à réaliser	N° engagement N+1
<b>Compte : 2031 - Frais d'études</b>					<b>50696.10 €</b>	
2018001306		M. ord. 18.001 SCHEMA AMGT ALLARENQUE	OTEIS		21030.00 €	2018001306
2018001447		M. ord. 18.017 ETUDE HYDRAULIQUE	OTEIS		29666.10 €	2018001447
<b>Compte : 203111 - Animation Vulnérabilité</b>					<b>12000.00 €</b>	
2017001208		M. ord. 14.005 M OEU ALABRI 2	SCOP ECOSTUDIO		12000.00 €	2017001208
<b>Compte : 2312 - Agencements et aménagements de terrains</b>					<b>37759.87 €</b>	
2018001379		M. ord. 18.006 MISSION ANALYSE FONCIER ET ASS	FONCIER CONSEIL AMENAGEMENT		19412.40 €	2018001379
2019001889		M. ord. 19.008 088JACZH - MCH TRX REST FONCT RECONQ	MCH19008 GTP GECO VINCI		4320.00 €	2019001889
2019001822		M. ord. 19.008 088JACZH - MCH TRX REST FONCT RECONQ	MCH19008 GTP GECO VINCI		5945.23 €	2019001822
2019001890		M. ord. 19.008 088JACZH - MCH TRX REST FONCT RECONQ	MCH19008 GTP GECO VINCI		4482.24 €	2019001890
2018001346		M. ord. 18.005 MOE REST FONCT ET RECONQUET ZH	SARL RIPARIA		3600.00 €	2018001346
<b>Compte : 2313 - Constructions</b>					<b>1425177.36 €</b>	
2019001912		M. ord. 19.009 110PPRET X TRX AMGT PASSE A POISSONS	PHILIP FRERES SAS		4200.00 €	2019001912
2019001911		M. ord. 19.009 110PPRET X TRX AMGT PASSE A POISSONS	GEOCONCEPT CONSULTANTS		22974.00 €	2019001911
2019001910		M. ord. 19.009 110PPRET X TRX AMGT PASSE A POISSONS	MCH19009 GPT BUESA BTMF GIRAUD		1398003.36 €	2019001910
<b>Compte : 2314 - Constructions sur sol d'autrui</b>					<b>60415.06 €</b>	
2019001699		M. ord. 18.16T 110PPREMTX_CSPS_AMGT PP REMOULINS	BECS		1932.00 €	2019001699
2019001805		M. ord. 17.24T MOE PP REMOULINS PH TRX	TRACTEBEL ENGINEERING SA		58483.06 €	2019001805

## Etat des dépenses engagées non mandatées

Budget Principal - 2 019

N° engagement	Date SF	Désignation	Tiers	Opération pour vote	Reste à réaliser	N° engagement N+1
<b>Compte : 231458 - Tx traversée MONTFRIN</b>					<b>600.00 €</b>	
2019001804		M. ord. 16.22T MAITRISE D'OEUVRE OPERATION	SARL RIPARIA		600.00 €	2019001804
<b>Compte : 23149 - Tx de gestion du Briançon</b>					<b>2905397.77 €</b>	
2019001762		M. ord. 19.170 055THEZTX - MCH TRX REST BRIANCON	MCH19017 GPT PHILIP FRERES ET BUESA		72933.67 €	2019001762
2019001914		M. ord. 19.211 055THEZTX - LOT1 - MARCHE 2 - MCH TRX	SARL TRAVAUX PUBLICS DIAZ FRERES		19320.00 €	2019001914
2019001887		M. ord. 19.212 055THEZTX - LOT2 - MARCHE 2 - MCH TRX	SARL TRAVAUX PUBLICS DIAZ FRERES		678066.43 €	2019001887
2019001775		M. ord. 18.04R CSPS BRIANCON THEZIERS	BTP CONSULTANTS		3780.00 €	2019001775
2019001695		M. ord. 19.001 055THEZTX - SUIVI ECOLOGIQUE - OP	CENTRE INGENIERIE AQUATIQUE ET ECOLOGIQUE		9228.00 €	2019001695
2018001593		M. ord. 13.5RT MOE RESTAURATION PHYSIQUE	ISL INGENIERIE		42632.01 €	2018001593
2018001589		M. ord. 16.03T ASS PASSATION TRANSACTIONS	SETIS		19426.81 €	2018001589
2018001515		M. ord. 16.02T PRESTATION DE DECOUPAGES	GEOFIT EXPERT		11874.00 €	2018001515
2019001736		MAPA n° 2019/0053 055THEZTX CONVENTION DEVOIEMENT	BRL		14771.54 €	2019001736
2018001594		M. ord. 13.5RT MOE RESTAURATION PHYSIQUE	ISL INGENIERIE		3600.00 €	2018001594
2019001886		M. ord. 19.211 055THEZTX - LOT1 - MARCHE 2 - MCH TRX	PERRIER TP		2029765.31 €	2019001886

**Le présent état est arrêté à la somme de :**

**4492046.16 €**

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Le Président, Max ROUSTAN,  
A Cassagnoles, le 05/03/2020  
Le Le Président, Max ROUSTAN,

Nombre de membres en exercice : 32  
Nombre de membres présents : 25  
Nombre de suffrages exprimés : 26  
VOTES : Pour : 26  
          Contre : 0  
          Abstention : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.  
A Cassagnoles, le 05/03/2020

Date de convocation : 17/02/2020

Les membres du Comité syndical,

Le Président

Max ROUSTAN

Certifié exécutoire par le Le Président, Max ROUSTAN, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A, le .....